COMMISSION FINANCEMENT PROJETS

Chaque groupe projet étudiant peut être éligible au financement de son projet par l'ISM-IAE, s'il est en lien ou dans le cadre de la formation. Il s'agit d'un **accompagnement à l' entrepreneuriat étudiant** qui a pour objectif de soutenir des projets en phase de réalisation et ayant déjà obtenu des soutiens financiers, matériels et humains.

De ce fait, au regard de l'investissement du groupe projet, le financement complémentaire attribué par la commission pourra représenter **50% maximum du budget non-valorisé.**

Le dossier doit être complété, et accompagné des pièces demandées. Tout autre document permettant le soutien du projet peut également être joint à la demande. L' ensemble de ces annexes doit être envoyé à l'adresse projets-etu.ism@uvsq.fr.

La commission de financement de projets étudiants se réunit 3 fois par an pour étudier les différents dossiers et auditionner les groupes.